

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **L'ONEE renforce l'alimentation en eau potable de la commune de Laouinate relevant de la province de Jerada à la veille du mois sacré du Ramadan**

\*\*\*\*\*

Le jeudi 23 avril 2020, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) a procédé à la mise en service d'un nouveau projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune de Laouinate relevant de la province de Jerada.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du programme de développement stratégique de l'Office visant le renforcement de l'approvisionnement en eau potable au niveau national et aussi dans le cadre de son plan d'action visant à assurer la continuité des services d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide dans le contexte exceptionnel de l'urgence sanitaire de lutte contre le Covid-19.

Ce projet va permettre de renforcer et de sécuriser l'alimentation en eau potable du centre et des douars relevant de la commune de Laouinate ainsi que des quartiers Ibn Rochd, Intilaq et Oulad Amar en plus de l'hôpital provincial relevant de la ville de Jerada.

Il y a lieu de préciser que ce projet a été réalisé dans un délai très court de deux semaines, avec les moyens propres de l'ONEE et grâce à la mobilisation et aux efforts des ingénieurs, des cadres et des techniciens de l'Office et ce malgré les conditions exceptionnelles liées à l'état d'urgence sanitaire que vit notre pays.

Le projet a consisté en la réalisation des principaux ouvrages suivants :

- L'équipement d'un forage d'un débit de 5 litres/seconde ;
- Un maillage pour la connexion des réseaux d'eau potable de Jerada et Laouinate sur un linéaire de 500 mètres pour le renforcement de l'alimentation en eau potable des quartiers Ibn Rochd, Intilaq et Oulad Amar relevant de la ville de Jerada;
- Une ligne électrique sur une longueur de 350 mètres.

Le projet permettra d'assurer l'approvisionnement en eau potable de la commune de Laouinate pour une population bénéficiaire de 7000 habitants et contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations et au développement socio-économique de la région.